



Département
des Landes

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES SITES ET ITINERAIRES (CDESI) DES LANDES

17 OCTOBRE 2018 – SALLE HENRI LAVIELLE

MEMBRES PRESENTS :

Acteurs du 1^{er} collège : mouvement sportif landais:

- Martine BLEZY, présidente du Comité Départemental de Tourisme Equestre,
- Chantal BURBAUD, présidente du Comité Départemental de Course d'orientation,
- Gérard CORNET, président du Comité Départemental de Voile,
- Elianne LE MOLLAIRE, vice-président du Comité Départemental de Cyclotourisme,
- Françoise LEGLIZE, vice-présidente du Comité Départemental de Randonnée pédestre,
- Michel LESEIGNOUX, président du Comité Départemental Olympique des Landes.

Acteurs du 2^{ème} collège : Gestionnaires ou acteurs de l'espace naturel :

- Béatrice BOUISSOU, manager pôle ingénierie et observation, représentant Hervé BOUYRIE président du Comité Départemental de Tourisme,
- Guillaume RIELLAND, représentant Bruno LAFON, président du syndicat des sylviculteurs du sud-ouest,
- Françoise LABORDE, représentant Jean LARROUY président de l'union départementale landaise D.F.C.I.

Acteurs du 3^{ème} collège : Acteurs institutionnels :

- Henri BEDAT, président de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires, Conseiller départemental délégué aux Sports pour le Conseil Départemental des Landes, représentant le Président du Conseil départemental des Landes,
- Jean-Luc DELPUECH, vice-président délégué à l'environnement pour le Conseil Départemental des Landes.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Représentants du Département des Landes :

- Frédérique LEMONT, Directrice à la direction de l'environnement,
- Cyrielle ROCH, responsable du service gestion des itinéraires départementaux à la Direction de l'Environnement,
- Jean Claude RIBERT, Service Sports Intégration et Développement,
- Laurène QUEURY, Coordinatrice Sports de nature à la Direction de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports.

INVITES A LA SEANCE :

- Association AF3V
- Alice TASTET, chargée de mission itinéraire nautique pour le syndicat du Moyen Adour Landais
- Alain LAVIELLE, secrétaire du Comité départemental de Course d'Orientation

INTRODUCTION

M BEDAT rappelle qu'à ce jour le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) dispose, au-delà du schéma cyclable et du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (215 boucles de randonnée / 3500 km d'itinéraires) de 12 Espaces Sites et Itinéraires inscrits :

- 1 de la filière aérienne (Rion des Landes)
- 7 de la filière terrestre (Course d'orientation : Gaillères, Labenne, Saint-Geours-de-Maremne, Messanges, Pontonx-sur-l'Adour, Commensacq et Castets)
- 4 de la filière nautique qui est d'ailleurs un axe fort identifié dans le cadre de la politique sport de nature (Canoë : Leyre et Adour / Activités du littoral : Capbreton / Voile : Sanguinet)

M BEDAT présente le projet de candidature #WESURF2024 pour l'accueil des épreuves de surf dans le cadre de Paris 2024. A ce titre, il indique que ce projet s'articule autour de deux axes :

- Faire en sorte que le surf soit une discipline présente aux JO de Paris 2024
- Accueillir cet évènement sur vague naturelle au service d'un projet de territoire.

Il est ainsi précisé que ce projet vise à positionner le Département comme Terre de JeuXL pour les sports de nature et surtout pour l'accueil de stages sportifs de haut niveau toutes disciplines confondues (Rappel : en juillet 2018 le Hand à Capbreton, en août 2018 le Judo à Soustons ; en septembre 2018 l'escrime à Dax et le Rugby à 7 à Capbreton)

M BEDAT présente les différents outils de communication développés en ce sens : (*Diapo 3 à 5*)

- Un logo #WESURF2024
- Un clip version longue et courte
- Le logo terre de jeuXL

Enfin M Bedat précise que le 26 octobre prochain le département réunira les sportifs de haut niveau landais afin de lancer le collectif Landes2024 visant à promouvoir l'excellence sportive landaise.

M BEDAT indique que la séance se déroulera en trois temps : (*Diapo 2*)

- 1) Inscription du 2^{ème} tronçon de l'itinéraire nautique de l'Adour (St Sever-Mugron) et de l'Espace sport orientation de Brocas et modification de l'Espace Sport Orientation de Gaillères.
- 2) Point d'actualité et Inscription de boucles PDIPR
- 3) Point d'actualité schéma cyclable

POINT N°1 : INSCRIPTIONS ESI :

En ouverture de cette séquence une actualité relative au PDESI est présentée. (*Diapo 7*) Il est fait état :

- Du projet d'extension de l'Académie du Surf et des Activités du Littoral (A.C.A.S.A.L), visant à proposer un espace vestiaire et douche, ainsi qu'une salle commune pour améliorer l'accueil des stagiaires.
- Pour le projet Leyre : du positionnement de la communauté de communes cœur haute Landes pour la maîtrise d'ouvrage relative aux aménagements des accès à la Leyre.
- De la mise en place d'un projet de développement du Stand Up Paddle en eau calme en partenariat avec la Fédération Française de Surf.

- **Inscription du 2^{ème} tronçon de l'itinéraire nautique de l'Adour de Saint-Sever à Mugron : (*Diapo 8 à 18*)**

Présenté par Alice TASTET, Chargée de mission itinéraire nautique, Syndicat du Moyen Adour Landais

Projet porté par le syndicat de rivière du moyen Adour landais SIMAL. Etude du projet au regard des critères du PDESI : Présentation des caractéristiques foncières, environnementales, sociales, touristiques, sportives du projet.

Vote proposé par M. BEDAT pour l'inscription du deuxième tronçon de l'itinéraire nautique de l'Adour sous conditions d'obtention :

- De la délibération de la commune de St Sever
- De la signature de la convention avec la commune de St Sever
- De l'obtention de l'AOT pour le contournement du seuil du Péré
- Des conventions relatives au contournement du seuil d'Augreilh

La CDESI vote à l'unanimité l'inscription de l'itinéraire nautique de Saint-Sever à Mugron sous réserve de l'obtention des éléments manquants cités ci-dessus.

• **Inscription espace sport orientation à Brocas :** (Diapo 19 à 25)

Projet porté et présenté par le Comité départemental de la Course d'orientation :
Etude du projet au regard des critères du PDESI : Présentation des caractéristiques foncières, environnementales, sociales, touristiques, sportives du projet. *Alain LAVIELLE secrétaire pour le Comité Départemental de Course d'Orientation & Laurène QUEURY, Coordinatrice Sports de nature, Conseil Départemental des Landes*

Vote proposé par M. BEDAT pour l'inscription de l'ESO de Brocas sous conditions d'obtention :

- De la validation de la note d'incidence N 2000 par les services de l'Etat

La CDESI vote à l'unanimité l'inscription de l'espace sport orientation de Brocas sous réserve de l'obtention des éléments manquants cités ci-dessus.

• **Modification de l'espace sport orientation à Gaillères:** (Diapo 26 à 31)

Projet porté et présenté par le Comité départemental de la Course d'orientation :
Etude du projet au regard des critères du PDESI : Présentation des caractéristiques foncières, environnementales, sociales, touristiques, sportives du projet. *Alain LAVIELLE, secrétaire, pour le Comité Départemental de Course d'Orientation Laurène QUEURY, Coordinatrice Sports de nature, Conseil Départemental des Landes*

Vote proposé par M. BEDAT pour l'inscription du nouveau périmètre de l'ESO de Gaillères sous conditions d'obtention :

- De la validation de la note d'incidence N 2000 par les services de l'Etat

La CDESI vote à l'unanimité l'inscription de l'espace sport orientation de Brocas sous réserve de l'obtention des éléments manquants cités ci-dessus.

POINT N°2 : POINT D'ACTUALITE ET INSCRIPTION PDIPR

6 dossiers sont présentés à cette commission et portent sur la création, la modification ou la suppression d'itinéraires de randonnée au P.D.I.P.R.

Une attention particulière est portée sur le projet de création d'un itinéraire de randonnée autour de l'étang d'Aureilhan.

- *Présentation par Cyrielle ROCH, responsable du service gestion des itinéraires départementaux à la Direction de l'Environnement. Diapo 11 à 17*

La procédure de mise en œuvre du PDIPR a pour objet de récapituler l'ensemble des étapes liées à la mise en œuvre d'un itinéraire sur un territoire pour prétendre à son inscription. Elle clarifie pour l'ensemble des partenaires et porteurs de projets, les conditions et étapes à suivre pour la création ou la modification d'un itinéraire ainsi que les modalités d'entretien et de promotion dont il bénéficie une fois inscrit au plan départemental.

M RIELLAND précise que le SYSSO est très satisfait de la concertation effectuée par le Département dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets.

M BODENNEC dans le même sens indique que cet avis est partagé par la DFCI.

La CDESI vote à l'unanimité la procédure d'inscription d'un itinéraire au PDIPR.

La séance est levée.

Renaud VAUTHIER